Service des archives

Le service tient, à disposition des Orlysiens, l'archivage et la consultation des documents se rapportant à l'état civil (registre des naissances, mariages, décès… pour la période s'étendant de 1565 à 1945), à l'administration (registres de délibérations du Conseil municipal, registres des arrêtés du maire, Journal officiel, budgets et comptes communaux, études et rapports) ainsi que des cartes, plans, affiches, cartes postales de la ville. Ces documents sont la mémoire des institutions, des personnes et des événements nécessaires à l'étude de l'histoire locale. Chaque année, le service organise les Journées Européennes du Patrimoine en lien avec le patrimoine Orlysien.

Tarif des photocopies
Photocopie gratuite pour les documents des archives uniquement.
Au delà de 10 photocopies gratuites, un paiement de 0,18 € la photocopie sera demandé.

Accès et contact :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Téléphone : 01 48 90 20 56
Télécopie : 01 48 90 20 58

Horaires d'été des archives

- **Du 3 au 28 juillet et du 21 août au 1er septembre 2023 :** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (sur rdv)
- **Fermeture du lundi 31 juillet au lundi 21 août 2023 inclus**